

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > Françafrique / Océan Indien occidental (France) > **Océan Indien : l’embarrassant pétrole français des îles Eparses**

CLIMAT : LE SOMMET PARIS 2015

## Océan Indien : l’embarrassant pétrole français des îles Eparses

mardi 2 juillet 2019, par [SARTRE Julien](#) (Date de rédaction antérieure : 9 décembre 2015).

**Dans le canal du Mozambique, entre l’Afrique et Madagascar, un ensemble de toutes petites îles françaises suscite la convoitise et attise les tensions diplomatiques. En cause : l’intransigeance de la France au sujet de leur possession et l’autorisation de forage accordée à des compagnies pétrolières par Ségolène Royal, ministre de l’écologie.**

Atolls vierges de toute présence humaine, lagons à la biodiversité foisonnante et colorée : les îles Éparses correspondent jusqu’à la caricature au cliché des îlots tropicaux de l’océan Indien. Cela dit, ce n’est pas pour leur beauté – ni pour leur intérêt environnemental et scientifique – que les îles de Bassas da India, Europa, Tromelin et Juan de Nova apparaissent ces jours-ci sur les agendas des gouvernements français et malgache. L’intérêt de ces deux pays pour ces « confettis de l’empire » français est plutôt à chercher du côté des hydrocarbures.



*Vue aérienne de l'île d'Europa, dans le canal du Mozambique © Wikimedia Commons*

À la fin du mois de septembre 2015, la compagnie nigérienne Sapetro et la firme texane Marex Petroleum ont obtenu le renouvellement pour cinq ans de leur autorisation de forage en eaux profondes, précisément autour de ces îles. Et en particulier non loin de l’atoll de Juan de Nova. Pour ce faire, les avocats des deux pétroliers avaient attaqué l’État français devant le tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion, en référé, pour « non-renouvellement implicite de leur autorisation exclusive de prospection pétrolière » dans les eaux françaises de l’océan Indien.

Sans attendre les conclusions du juge administratif, le gouvernement français a reconnu le bien-fondé de leur demande. Dans la foulée de la procédure, Ségolène Royal, ministre de l’écologie, a signé l’autorisation de prolongation des autorisations de prospection, jusqu’en 2018. Cette autorisation peut être considérée comme extensive. Elle inclut en effet des forages en eaux profondes, à la recherche de pétrole et de gaz.

Avant de commencer le forage proprement dit, les Nigériens et les Texans devront toutefois obtenir l’aval du préfet des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) [1], dont dépendent ces îlots. Quand sera creusé le premier puits ? Difficile à dire. C’est précisément la longueur de la procédure préfectorale qui a suscité le recours administratif. Des délais qui s’expliquent aussi par l’embarras du gouvernement français à autoriser des recherches de sources d’énergie fossile sur son territoire,

au moment où se tient la grande conférence sur le climat à Paris. À l'appui des arguments des pétroliers, des sources proches du dossier évoquent « les énormes investissements, en dizaines de millions de dollars », qu'ont demandé les relevés sismiques et la préparation des puits potentiels, dans une zone maritime de 52 000 kilomètres carrés.

Passée relativement inaperçue dans l'Hexagone, alors que se tient le grand sommet sur le climat à Paris, cette actualité minière n'a pas laissé indifférent dans l'océan Indien. Les autorités malgaches, notamment, ont réagi à ces autorisations renouvelées à quelques kilomètres de leurs côtes. Dans la presse malgache, des élus et des décideurs locaux ont pressé le président Hery Rajaonarimampianina de s'emparer du sujet.

Depuis son indépendance, en 1960, Madagascar revendique ces îles, arbitrairement séparées de son territoire par l'ancienne puissance coloniale. Les représentants de la Grande Île ont même porté le contentieux devant l'ONU et ce sujet constitue depuis une pomme de discorde dans les relations avec Paris. S'il a bien été abordé par les présidents malgache et français lors de leur dernier entretien en tête à tête, à l'Élysée, en septembre 2014, rien de concret n'est sorti de ce dialogue. Le président malgache est finalement sorti de son silence pour expliquer qu'il négocie directement avec le gouvernement français. « Quelquefois, ne rien dire est déjà beaucoup plus important que de crier ! Le silence est d'or, dit-on ! On est dans la diplomatie, dans la haute diplomatie », a-t-il affirmé, dans une déclaration rapportée notamment par RFI [2].



© *historicaïr*. [GFDL CC-BY-SA-3.0 or CC BY-SA 2.5-2.0-1.0] via *Wikimedia Commons*

La forte probabilité de présence de ressources fossiles importantes autour des îles Éparses et le fait que le canal du Mozambique soit devenu au fil des années « une nouvelle mer du Nord » n'ont évidemment pas contribué à apaiser les tensions. Jusqu'à la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et le récit dans la presse malgache des déclarations fort peu diplomatiques de l'ambassadrice de France à Madagascar. « Les îles Éparses sont françaises », aurait-elle répété lors d'une cérémonie officielle. Des propos que le Quai d'Orsay, à Paris, se refuse à confirmer ou à commenter.

Plus largement, le ministère des affaires étrangères, sollicité par Mediapart, ne souhaite pas s'exprimer sur les tensions diplomatiques et commerciales que suscitent les Terres australes et antarctiques françaises. « Notre position est connue. Ce sujet n'est pas nouveau. Il doit être traité par le dialogue et dans le respect du droit international », se contente de répondre un porte-parole du Quai d'Orsay.

En plein déroulement de la COP21, le ministère de l'écologie garde un silence embarrassé sur l'exploitation nouvelle d'énergies fossiles dans les eaux françaises. L'administration dirigée par Ségolène Royal n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien. Pas davantage que la ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, qui était justement en déplacement à Tromelin, une des îles Éparses, en novembre 2015. Officiellement, il s'agissait d'une visite protocolaire à la poignée de militaires et scientifiques qui garantissent la présence française sur ces îles inhabitées. Les commentateurs malgaches et la presse mahoraise n'ont pu s'empêcher d'y voir « un service commandé » et un message fort à tous ceux qui contesteraient les droits de la France sur les lagons des îles Éparses, et sur le pétrole et le gaz qui reposent dans les fonds marins tout autour.

**Julien Sartre**

---

## **P.-S.**

• MEDIAPART. 9 DÉCEMBRE 2015 :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/091215/l-embarrassant-petrole-francais-des-iles-eparses?onglet=full>

---

## **Notes**

[1] <http://www.taaf.fr>

[2] <http://www.rfi.fr/afrique/20151107-conflit-territorial-iles-eparses-president-madagascar-reaction-ambassadeur-france-r>